

20 avr 2007 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 avril 2007

Régie des bâtiments

Approbation de différents dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Approbation de différents dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal organisant la concession du bien, propriété de l'Etat et géré par la Régie des bâtiments, site du Château fort de La Roche-en-Ardenne, à l'asbl Syndicat d'initiative de La Roche-en-Ardenne, en vue de son exploitation. Le Conseil des ministres a également marqué son accord sur la passation des marchés de gestion technique et d'entretien pour le nouveau palais de justice d'Anvers. Il a chargé la Régie des bâtiments de conclure un contrat pour la location d'un bureau de vérification et de contrôle pour les service des douane et accises, situé Land van Waaslaan Kaai 1213 à Beveren (Kallo). Le Conseil des ministres a également pris connaissance d'une note d'information concernant le planning de la réalisation d'une école européenne provisoire sur le site Berkendael, en attendant la construction de la 4e école européenne sur le site de l'ancienne Ecole des cadets à Laeken.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>